



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## terres agricoles

Question écrite n° 86681

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur les terres agricoles utilisées dans notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'évolution, d'une part du nombre de terres agricoles utilisées en faire valoir direct, dont l'exploitant est propriétaire, et d'autre part celles utilisées en location, dans notre pays et dans le département de la Lozère depuis 10 ans.

### Texte de la réponse

Les statistiques disponibles permettant de mesurer l'évolution du faire valoir direct et indirect en Lozère et sur la France proviennent des recensements agricoles de 1988 et 2010. Elles sont récapitulées dans les deux tableaux ci-après (source : Agreste). En 2010, le recensement agricole a mis en évidence qu'environ les trois quarts des terres agricoles mises en valeur en France relevaient du fermage. Toutefois, dans les tableaux présentés, pour permettre au plan méthodologique la comparaison entre les deux périodes, le faire valoir direct (FVD) regroupe les terres en propriété de l'exploitant et les terres prises en location auprès de ses associés. Le faire valoir indirect (FVI) s'entend uniquement ici au sens des terres prises en location auprès de tiers. Quant aux autres modes de faire valoir (AMF), il s'agit notamment du métayage ou de conventions.

1988	FVD	FVI	AMF	TOTAL
Lozère	137 583	118 154	1 314	257 051
Total	12 866 128	15 304 740	424 930	28 595 799
2010	FVD	FVI	AMF	TOTAL
Lozère	113 246	126 916	1 550	241 712
Total	10 317 371	16 442 897	222 984	26 963 252

Ces données sont exprimées en hectares France métropolitaine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86681

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 août 2015](#), page 6044

**Réponse publiée au JO le :** [13 octobre 2015](#), page 7708